



Informations municipales

Cérémonie des Vœux

Le Maire, Daniel CALAS, et les membres du Conseil Municipal présenteront leurs vœux à la population samedi 12 janvier 2019 à 11h30 au 1er étage de la salle Debat-Ponsan. Tous les habitants de Gragnague sont invités à cette cérémonie conviviale.



L'extension de la restauration scolaire en quelques dates

31 octobre 2018 : dépôt du permis de construire
14 décembre 2018 : lancement de la consultation des entreprises
17 janvier 2019 : remise des offres des entreprises
Fin janvier 2019 : attribution des marchés
Février 2019 : début des travaux
Rentrée scolaire 2019 : livraison du bâtiment

Installation d'un nouveau jeu d'escalade

Un nouveau jeu destiné aux enfants de 5 à 12 ans vient tout juste d'être installé par les services techniques de la commune. Rendez-vous à la zone verte pour une séance d'escalade !



Développement économique : enquête consommateurs

Dans le cadre de la compétence développement économique (commerces de proximité), la Communauté de Communes des Coteaux du Girou a souhaité faire une étude de l'appareil commercial du territoire de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou. La Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse a été mandatée pour faire cette étude. Pour mener cette étude, des enquêtes sont réalisées auprès des commerçants et des consommateurs. L'enquête commerçants est faite par la CCI en direct sur le terrain. Elle permettra d'établir un diagnostic objectif de l'offre commerciale et des attentes des commerçants. Concernant les consommateurs (habitants, travailleurs, transit...), l'enquête se fait anonymement sur internet. Elle aura pour objectif d'avoir une connaissance précise du comportement d'achat des habitants et de leurs attentes. Pour participer à cette enquête, cliquez sur le lien suivant :

<https://www.sphinxonline.com/SurveyServer/s/crci/EnqueteconsommateurCCCGirou/questionnaire.htm>

Raccordement à l'assainissement et contrôle de conformité

Vous venez de procéder à votre raccordement au réseau d'assainissement collectif ? Il vous appartient de contacter Veolia au 05.61.10.31.17 afin de faire contrôler votre installation. Cette visite est prise en charge par la commune.



Stationnement interdit sur les trottoirs

Il est rappelé à tous les conducteurs que le stationnement de véhicules sur les trottoirs, réservés aux piétons, est interdit. Les trottoirs de l'avenue du Champ de Foire, devant les commerces, sont particulièrement concernés par ces incivilités, ce qui oblige les piétons et les personnes à mobilité réduite à effectuer des manœuvres dangereuses et/ou difficiles. Nous vous remercions pour votre coopération.

Informations associatives

L'Art dans l'Art vous souhaite la bonne année

L'association l'Art dans l'Art qui regroupe Luc avec le stretching postural, Pacato avec la capoeira et Séverine pour le Yoga vous souhaitent des très belles fêtes et une magnifique Année 2019.

Trois grands rendez-vous avec la venue de 3 grands Yogis internationaux : Udai le 30/31 mars, Christian Pisano le 11/12 mai et David Meloni le 25/26/27 octobre.

Vente de carte de pêche 2019

Le prix de la carte de pêche pour la saison 2019 n'a pas changé par rapport au tarif 2018. Celui-ci varie de 6€ pour un enfant de moins de 12ans à 96€ pour une personne majeure tout modes de pêches et dans plus de 90 départements.

Vous pouvez vous la procurer directement depuis chez vous sur internet à www.cartede-peche.fr ou auprès du président Didier Averseng (06 87 10 06 97).

Vous pouvez également dès ce jour récupérer le Guide Pêche 31 sur le présentoir de la mairie.

